

## **Pour défendre nos retraites et nos salaires : Le SNJ appelle à la grève et à la mobilisation le mardi 7 février !**

**A**près les fortes mobilisations des 19 et 31 janvier, le **Syndicat National des Journalistes appelle à amplifier encore le mouvement. Ne nous laissons pas voler nos retraites ! Exigeons la hausse de nos salaires aujourd'hui, parce qu'ils sont nos retraites de demain !**

Le gouvernement veut imposer la retraite à 64 ans. Un relèvement progressif de l'âge de départ jusqu'en 2030, et une accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans ! Un recul social sans précédent.

Selon le président de la République et le gouvernement, c'est la seule voie pour financer les retraites. La seule solution pour ne pas avoir à augmenter les impôts. C'est un mensonge : notre système de retraite par répartition n'a aucun souci majeur de financement dans la durée. Surtout, cette réforme aggravera la situation d'une majorité de la population et en particulier celle des précaires, qui n'auront pas 43 ans de cotisation.

Allonger le temps de travail coûterait chaque année des milliards d'euros à la collectivité, pour indemniser le chômage des seniors, les arrêts maladie, les accidents du travail et invalidités qui se multiplieront. Et cette réforme rendra encore plus difficile l'accès à l'emploi pour les jeunes.

**Le 7 février, soyons encore plus nombreux en grève et dans la rue ! Contre ce projet de réforme, et pour défendre les revenus des salariés, mis à mal par une inflation inédite ces dernières années !**

Exigeons de la direction de France Télévisions qu'elle mette enfin à niveau les salaires. En 2022, notre pouvoir d'achat s'est réduit comme peau de chagrin. Et en 2023, la situation ne va pas s'améliorer !

A France Télévisions, la revalorisation générale de 1,2 % « accordée » en échange d'un bridage du compte épargne-temps des salariés (deux mesures refusées par le SNJ) est loin de compenser l'inflation. Madame Ernotte se moque des salariés ! Ce sont toujours les mêmes qui font les efforts, et notamment les bas salaires et les plus précaires.

D'autant que dans tous les secteurs de l'entreprise, et notamment pour l'information nationale, régionale et ultra-marine, les effectifs sont à la baisse.

Celles et ceux qui restent sont confrontés à une surcharge de travail liée aux effets de la rupture conventionnelle collective (RCC), que le SNJ avait refusé de valider, et la suppression de centaines de postes depuis 2019.

Le SNJ revendique donc :

- le retrait immédiat du projet de casse des retraites présenté par le gouvernement ;
- une augmentation du SMIC à 1700 € nets, et une revalorisation de l'ensemble des minima sociaux ;
- à l'issue de la négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les salaires à France Télévisions, exigée par le SNJ et prévue le 9 février, la mise en œuvre, au plus tard fin mars, d'une mesure générale significative pour l'ensemble des salariés ;
- dès le premier trimestre 2023, à France Télévisions, une revalorisation des grilles de salaires et la création de paliers supplémentaires pour les PTA et les journalistes, aujourd'hui bloqués en fin de carrière. Cette proposition du SNJ est sur la table des négociations depuis plusieurs mois : la direction refuse de l'entendre.

**Pour faire aboutir ces revendications, le SNJ appelle l'ensemble des salariés de France Télévisions à se mettre en grève la journée du 7 février, à partir de 0 h 00. Rejoignons massivement les manifestations organisées dans tout le pays !**

**Nous voulons préserver nos retraites ! Et à France Télévisions, nous en avons assez de subir les effets néfastes de la politique de la présidente Ernotte !**

**Alors il faut amplifier la mobilisation !**

**Nous comptons sur vous !**

Paris, le 1er février 2023

